

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 922

15 avril 2008

SOMMAIRE

3M Management Consultant and Investments S.A.	44233	Lebillon Investments S.A.	44230
Aloxe Holding S.A.	44236	Lebillon Investments S.A.	44229
Badis S.A.	44235	Le Bourgeon SA	44230
Barbat S.A.	44237	Lux CE S.à r.l.	44215
BCD Technology S.A.	44240	Lux CE S.à r.l.	44224
Bluewater Investment	44228	Mando (Luxembourg) Holdings I S.à.r.l.	44238
Caine Finance	44240	Maroldt Participations S.à r.l.	44231
Campifranc S.A.	44236	Mazowe S.A.	44250
Capital Evo S.A.	44237	Metatron Holding S.A.	44233
CB Richard Ellis Investors DR Co-Invest S.à r.l.	44252	Metatron Holding S.A.	44234
Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A.	44214	Metatron Holding S.A.	44234
Citra S.A.	44237	Metatron Holding S.A.	44235
COREdART S.à r.l.	44238	Metatron Holding S.A.	44235
Corton Investment Holding S.A.	44237	Mistral s.à r.l.	44229
Double Eagle Capt Company	44236	Moise S.A.	44232
Double Eagle Capt Company	44239	Opengate Properties S.A.	44234
DR Frémiet S.à r.l.	44250	Plasticem S.A.	44239
Easy'O Concept Sàrl	44250	Poekes Invest Sàrl	44214
Endurance Real Estate Management Company S.A.	44231	Promotion de la Culture	44212
Eosfin S.A.	44236	Promotion de la Culture	44213
Eosfin S.A.	44233	RE German Small Properties Two S.à r.l.	44212
Finepar S.A.	44233	RE German Small Properties Two S.à r.l.	44210
FO DBH S.A.	44234	RP Hodu S.A.	44253
FO DBH S.A.	44232	Secured Products Holdings S.à r.l.	44230
FO DBH S.A.	44231	Société d'Etudes Sociales, Financières et Actuarielles	44240
HBI Lux Propco A S.à r.l.	44235	Staëbiërg S.à.r.l.	44229
HBI Niedergurig, S.à r.l.	44231	Syncordis S.A.	44230
Internet Business & Technologies S.A.	44232	Tanne Properties S.à r.l.	44213
Labon Investments S.A.	44232	Tizkor Investment S.A.	44238
LaSalle Asia Opportunity II S.à r.l.	44256	Toni Lazzara S.à r.l.	44229
LaSalle Euro Growth II S.à r.l.	44214		

RE German Small Properties Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.715.

In the year two thousand seven, on twenty-seventh day of September.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

RE INVESTMENTS S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 115.577 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Ms Anna-Kreeta RANTAMAA, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of one proxy given on September 21st, 2007.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party acting in her hereabove stated capacity and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of RE GERMAN SMALL PROPERTIES TWO S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the notary Lecuit on the 8th day of August 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1878 on 6th day of October 2006. The articles of association have been amended by deed of the undersigned notary on the 8th day of May 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1589 on 28th day of July 2007 (the "Company");

- that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of three million one hundred and fifty-two thousand seven hundred and twenty-five Euros (3,152,725.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) to the amount of three million one hundred and sixty-five thousand two hundred and twenty-five Euros (3,165,225.- EUR) by the issuance of one hundred and twenty-six thousand one hundred and nine (126,109) new shares with a par value of TWENTY-FIVE EUROS (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe for all the new shares and to have them fully paid up by contribution in kind of a certain, liquid and immediately payable claim held by RE INVESTMENTS S.à r.l. against RE GERMAN SMALL PROPERTIES TWO S.à r.l., of a total amount three million one hundred and fifty-two thousand seven hundred and twenty-five Euros (3,152,725.- EUR).

Evidence of the contributions' existence and value

The existence and the value of the said one claim has been certified to the undersigned notary by a certificate issued by the management of RE GERMAN SMALL PROPERTIES TWO S.à r.l. to which an interim balance sheet as per September 20, 2007 is attached.

Such certificate, after signature ne varietur by the attorney in fact of the appearing party acting in her hereabove stated capacity and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder decides to amend article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at three million one hundred and sixty-five thousand two hundred and twenty-five Euros (3,165,225.- EUR) divided into one hundred and twenty-six thousand six hundred and nine (126,609) shares with a nominal value of TWENTY-FIVE EURO (25.- EUR) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately thirty-five thousand Euros (35,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to by the attorney in fact of the appearing party acting in her hereabove stated capacity, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

RE INVESTMENTS S.à r.l., une société créée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin, et enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 115.577 (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Mademoiselle Anna-Kreeta RANTAMAA, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 septembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est la seule et unique associée de la société RE GERMAN SMALL PROPERTIES TWO S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire Lecuit, en date du 8 août 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1878 du 6 octobre 2006. Les statuts de la société ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 8 mai 2007 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1589 du 28 juillet 2007 (la «Société»);

- qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions cent cinquante-deux mille sept cent vingt-cinq Euros (3.152.725,- EUR) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) à trois millions cent soixante-cinq mille deux cent vingt-cinq Euros (3.165.225,- EUR) par l'émission de cent vingt-six mille cent neuf (126.109) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare souscrire toutes les nouvelles parts sociales et les libérer moyennant apport en nature d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par RE INVESTMENTS S.à r.l. contre RE GERMAN SMALL PROPERTIES TWO S.à r.l. d'un montant total de trois millions cent cinquante-deux mille sept cent vingt-cinq Euros (3.152.725,- EUR).

Preuve de l'existence et de la valeur des apports

L'existence et la valeur de la créance ont été certifiées au notaire instrumentant au moyen d'un certificat issu par la gérance de la Société, auquel un bilan intérimaire arrêté au 20 septembre 2007 est annexé.

Ce certificat, après signature "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique déclare modifier l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à trois millions cent cinquante-deux mille sept cent vingt-cinq Euros (3.152.725,- EUR) divisé en cent vingt-six mille six cent neuf (126.609) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- EUR) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible est distribuable.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ trente-cinq mille Euros (35.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Rantamaa, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 2 octobre 2007, LAC/2007/29174. — Reçu trente-et-un mille cinq cent vingt-sept Euros, vingt-cinq cents à 1%: 31.527,25€.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 février 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008041325/202/119.

(080044640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

RE German Small Properties Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.715.

RECTIFICATIF

En date du 27 septembre 2007, le notaire soussigné a reçu sous le numéro 26.238 de son répertoire, l'acte de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée, RE GERMAN SMALL PROPERTIES TWO S.à r.l., ayant son siège social au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118715.

Il s'est avéré qu'une erreur de dactylographie s'est glissée dans la rédaction de la version française de la deuxième résolution portant sur le montant du capital social mentionné à l'article 5 qu'il y a lieu de lire comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à trois millions cent soixante-cinq mille deux cent vingt-cinq Euros (3.165.225,- EUR) divisé en cent vingt-six mille six cent neuf (126.609) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible est distribuable.»

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 mars 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008041341/202/23.

(080044640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Promoculture, Promotion de la Culture, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 14, rue André Duchscher.

R.C.S. Luxembourg B 10.243.

L'an deux mil sept, le vingt juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Albert DAMING, commerçant, demeurant à L-1159 Luxembourg, 4, rue d'Avalon, né à Colmarberg, le 13 mai 1946, agissant:

Suivant les cessions de parts mentionnées ci-après, Monsieur Albert DAMING est devenu le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée PROMOTION DE LA CULTURE S.à r.l., en abrégé PROMOCULTURE, avec siège social à L-1424 Luxembourg, 14, rue André Duchscher, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 10243, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 14 juillet 1972, publié au Mémorial C du 4 octobre 1972, numéro 159.

Monsieur Albert DAMING constate et expose ce qui suit:

- Suivant cession de parts sociales sous seing privé en date du 9 décembre 2003, Monsieur Jean AULNER, demeurant à Luxembourg, a cédé toutes ses quarante (40) parts sociales de la société PROMOTION DE LA CULTURE S.à r.l., en abrégé PROMOCULTURE, à Monsieur John Mike DAMING, demeurant à Luxembourg, au prix convenu entre parties;

- Suivant cession de parts sociales sous seing privé en date du 18 juillet 2007 Monsieur John Mike DAMING, demeurant à Luxembourg, a cédé toutes ses quarante (40) parts sociales de la société PROMOTION DE LA CULTURE S.à r.l., en abrégé PROMOCULTURE, à Monsieur Albert DAMING, préqualifié, au prix convenu entre parties, lequel est ainsi devenu propriétaire de l'intégralité des cinq cents (500) parts sociales.

Monsieur Albert DAMING, en sa qualité de gérant de la société PROMOCULTURE, déclare accepter lesdites cessions de parts au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Ensuite, le seul associé de la société PROMOTION DE LA CULTURE S.à r.l., en abrégé PROMOCULTURE, déclare prendre la résolution suivante:

Résolution

Afin de refléter les transferts des parts sociales tels que relatés ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 €), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (24,79 €) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de NEUF CENTS (900,-) Euros.

Dont procès-verbal, passé à Munsbach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Daming, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2007, LAC/2007/19657. — Reçu: douze euros 12€.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 août 2007.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008041342/202/45.

(080044668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Promoculture, Promotion de la Culture, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1424 Luxembourg, 14, rue André Duchscher.

R.C.S. Luxembourg B 10.243.

—
RECTIFICATIF

Il s'est avéré qu'une erreur matérielle s'est glissée concernant la dénomination de la société dans l'assemblée générale extraordinaire PROMOTION DE LA CULTURE ayant son siège social à L-1424 Luxembourg, 14, rue André Duchscher, qui a été signé le 20 juillet 2007, enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2007, relation LAC/2007/19657, à savoir que la désignation de la société n'est pas, comme il est mentionné à l'entête de l'acte authentique, PROMOTION DE LA CULTURE S.à r.l.

»mais PROMOTION DE LA CULTURE

Il y a donc lieu de lire dans l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2007: PROMOTION DE LA CULTURE».

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mars 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008041343/202/19.

(080044668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Tanne Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.712.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale
tenue extraordinairement en date du 19 mars 2008*

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Joram Moyal de son poste de gérant de la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme Michael Gamo résidant professionnellement au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au poste de gérant de la société avec effet immédiat.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008040610/6077/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05851. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

LaSalle Euro Growth II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.511.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 22 février 2008 que M. Laurent Bélik et M. Robert La Fors ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la société avec effet au 23 février 2008.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008020241/2570/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05207. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Poekes Invest Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R.C.S. Luxembourg B 47.673.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008040603/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05420. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Centre d'Aménagement d'Entreprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 61.700.

—
Les comptes annuels complétés au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Patrick ROCHAS
Administrateur

Référence de publication: 2008040969/636/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05441. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Lux CE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 958.950,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.445.

In the year two thousand and eight, on the fifth day of February.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- CAYMAN CE HOLDINGS LIMITED, a company governed by the laws of the Cayman Islands, with registered office at Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered with the companies register of the Cayman Islands under number B 143.999,
- D Y HOLDINGS CO., LTD., a company governed by the laws of Korea, with principal office at 55-30 Oryoo-dong, Kuro-gu, Seoul, Korea, registered with the companies register of Korea under number 124311-0001795,
- AFFINITY ASIA PACIFIC FUND II, GmbH & CO., K.G, a limited partnership organised and existing under the laws of Germany, with its principal place of business at Kardinal-Faulhaber Str. 10, 80333 Munich, Germany,
- SELETAR FUND INVESTMENTS PTE. LTD., a company organised and existing under the laws of Singapore, with its registered office at 60B, Orchard Road, # 06-18 Tower 2, The Atrium @ Orchard, Singapore 238891,
- WILLIAMS INVESTMENT PTE. LTD., a company organised and existing under the laws of Singapore, with its registered office at 168 Robinson Road, # 37-01, Capital Tower, Singapore 068912,
- Mr Hyun-Seok SUN whose address is G-5605, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Seoul, Korea, and
- Mrs Soo-Yeun SUN whose address is G-6108, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Seoul, Korea.

All here represented by M^e Catherine Graff, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of seven (7) proxies given respectively on 24 January and on 29 January 2008, according to the case.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that, they are the sole actual shareholders of "Lux CE S.à.r.l.", a private limited liability company, (société à responsabilité limitée) having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed of M^e Gérard Lecuit, notary, enacted on 25 February 2005, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 644 of 2 July 2005, page 30873 and seq. and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under the number B 106.445, amended by a notarial deed enacted on 11 March 2005 published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 706 of 16 July 2005, page 33864 and seq., amended by a notarial deed on 25 March and published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 859 of 8 September 2005, page 41186 and seq., and finally amended by a notarial deed dated 5 October 2005 published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 199 of 27 January 2006, page 9541 and seq (the "Company"),

- that the shareholders, representing the whole capital of the Company, declared that the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 76,650 (seventy six thousand six hundred fifty euros), as a result of the exercise of 10,000 (ten thousand) warrants by the warrant holders, so as to raise the share capital from its current amount of EUR 882,300 (eight hundred eighty-two thousand three hundred euros) divided into 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class A Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class B Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class C Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class D Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class E Shares and 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class F Shares, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, to EUR 958,950 (nine hundred fifty eight thousand nine hundred fifty euros) by the issuance of 511 (five hundred eleven) new Class A Shares, 511 (five hundred eleven) new Class B Shares, 511 (five hundred eleven) new Class C Shares, 511 (five hundred eleven) new Class D Shares, 511 (five hundred eleven) new Class E Shares and 511 (five hundred eleven) new Class F Shares, having the same rights as current existing Shares;

2. Waiver by the shareholders of their preferential subscription rights in accordance with article 34.2 (a) of the articles of association of the Company;

3. Approval of the subscription, intervention of the warrant holders of the Company entitled to exercise their subscription rights and allotment, issue and payment of all the new 511 (five hundred eleven) Class A Shares, 511 (five hundred eleven) new Class B Shares, 511 (five hundred eleven) new Class C Shares, 511 (five hundred eleven) new Class D Shares, 511 (five hundred eleven) new Class E Shares and new 511 (five hundred eleven) Class F Shares of the Company, with a

nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, all fully paid up, by the exercise of the 10,000 (ten thousand) warrants as follows: Williams Investment Pte. Ltd.: 160 Class A Shares, 160 Class B Shares, 160 Class C Shares, 160 Class D Shares, 160 Class E Shares, 160 Class F Shares; Partners Group Asia-Pacific 2005, LP: 19 Class A Shares, 19 Class B Shares, 19 Class C Shares, 19 Class D Shares, 19 Class E Shares, 19 Class F Shares; Credit Suisse Anlagestiftung 6 Class A Shares, 6 Class B Shares, 6 Class C Shares, 6 Class D Shares, 6 Class E Shares, 6 Class F Shares; Vega Invest (Guernsey) Limited: 6 Class A Shares, 6 Class B Shares, 6 Class C Shares, 6 Class D Shares, 6 Class E Shares, 6 Class F Shares; Vervain Alternative Investment Limited: 13 Class A Shares, 13 Class B Shares, 13 Class C Shares, 13 Class D Shares, 13 Class E Shares, 13 Class F Shares; Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine 2005 GP Limited for and on behalf of Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine Fund 2005 LP: 128 Class A Shares, 128 Class B Shares, 128 Class C Shares, 128 Class D Shares, 128 Class E Shares, 128 Class F Shares; Intermediate Investments LLP: 179 Class A Shares, 179 Class B Shares, 179 Class C Shares, 179 Class D Shares, 179 Class E Shares, 179 Class F Shares;

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital of the Company; and

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the existing shareholders, the following resolutions have been taken unanimously:

First resolution

The General Meeting of shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 76,650 (seventy six thousand six hundred fifty euros), as a result of the exercise of 10,000 (ten thousand) warrants by the warrant holders, so as to raise the share capital from its current amount of EUR 882,300 (eight hundred eighty-two thousand three hundred euro) divided into 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class A Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class B Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class C Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class D Shares, 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class E Shares and 5,882 (five thousand eight hundred eighty-two) Class F Shares, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, to EUR 958,950 (nine hundred fifty eight thousand nine hundred fifty euros) by the issuance of 511 (five hundred eleven) new Class A Shares, 511 (five hundred eleven) new Class B Shares, 511 (five hundred eleven) new Class C Shares, 511 (five hundred eleven) new Class D Shares, 511 (five hundred eleven) new Class E Shares and 511 (five hundred eleven) new Class F Shares, corresponding of a total of 3,066 (three thousand sixty six) new shares of the Company with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, having the same rights as current existing Shares.

Second resolution

The current shareholders declared unanimously that they waive their preferential subscription rights in relation to this issue of new shares made as a result of the exercise of the warrants in accordance with article 34.2 (a) of the articles of association of the Company.

Third resolution

Upon the exercise of 10,000 (ten thousand) warrants by the warrant holders, the General Meeting of shareholders resolved to issue 3,066 (three thousand sixty six) new shares of the Company and to accept the subscription of the increase of capital of the Company of EUR 76,650 (seventy six thousand six hundred fifty euros) by the allotment to and the payment of the all 3,066 (three thousand sixty six) new Shares by the warrant holders as follows:

Subscription - Payment

1. There now appeared WILLIAMS INVESTMENT PTE. LTD., a company organized and existing under the laws of Singapore, with its registered office at 168 Robinson Road, # 37-01, Capital Tower, Singapore 068912, here represented by M^e Catherine Graff, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given on 29 January 2008.

Who declared to subscribe to 160 Class A Shares, 160 Class B Shares, 160 Class C Shares, 160 Class D Shares, 160 Class E Shares, 160 Class F Shares, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash in a total amount of EUR 24,000.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the subscriptions and payment by the warrant holder and to allot the new shares accordingly.

2. There now appeared PARTNERS GROUP ASIA - PACIFIC 2005, LP, a limited partnership established in Delaware, USA, whose registered office is c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware DE 19801, United States of America, here represented by M^e Catherine Graff prenamed, by virtue of proxy given on 1st February 2008.

Who declared to subscribe to 19 Class A Shares, 19 Class B Shares, 19 Class C Shares, 19 Class D Shares, 19 Class E Shares, 19 Class F Shares, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash in a total amount of EUR 2,850.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the subscriptions and payment by the warrant holder and to allot the new shares accordingly.

3. There now appeared CREDIT SUISSE ANLAGESTIFTUNG, an investment foundation established and registered in Switzerland whose registered office at Uetlibergstrasse 231, 8070 Zurich, Switzerland, here represented by M^e Catherine Graff prenamed, by virtue of proxy given on 1st February 2008.

Who declared to subscribe to 6 Class A Shares, 6 Class B Shares, 6 Class C Shares, 6 Class D Shares, 6 Class E Shares, 6 Class F Shares, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash in a total amount of EUR 900.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the subscriptions and payment by the warrant holder and to allot the new shares accordingly.

4. There now appeared VEGA INVEST (GUERNSEY) LIMITED, established under the laws of Guernsey, Channel Islands and having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD, Channel Islands, here represented by M^e Catherine Graff prenamed, by virtue of proxy given on 1st February 2008.

Who declared to subscribe to 6 Class A Shares, 6 Class B Shares, 6 Class C Shares, 6 Class D Shares, 6 Class E Shares, 6 Class F Shares, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash in a total amount of EUR 900.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the subscriptions and payment by the warrant holder and to allot the new shares accordingly.

5. There now appeared VERVAIN ALTERNATIVE INVESTMENT LIMITED, a company organized and existing under the laws of British Virgin Islands, with its registered office at P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by M^e Catherine Graff prenamed, by virtue of proxy given on 2 February 2008.

Who declared to subscribe to 13 Class A Shares, 13 Class B Shares, 13 Class C Shares, 13 Class D Shares, 13 Class E Shares, 13 Class F Shares, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash in a total amount of EUR 1,950.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the subscriptions and payment by the warrant holder and to allot the new shares accordingly.

6. There now appeared Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine 2005 GP Limited, acting on behalf of INTERMEDIATE CAPITAL ASIA PACIFIC MEZZANINE FUND 2005 LP, a limited partnership established under the laws of Jersey and having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, JE4 9WG, here represented by M^e Catherine Graff prenamed, by virtue of proxy given on 4 February 2008.

Who declared to subscribe to 128 Class A Shares, 128 Class B Shares, 128 Class C Shares, 128 Class D Shares, 128 Class E Shares, 128 Class F Shares, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash in a total amount of EUR 19,200.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the subscriptions and payment by the warrant holder and to allot the new shares accordingly.

7. There now appeared INTERMEDIATE INVESTMENTS LLP, a limited liability partnership established in England and Wales and having its registered office at 20 Old Broad Street, London EC2N 1DP, United Kingdom, here represented by M^e Catherine Graff prenamed, by virtue of proxy given on 4 February 2008.

Who declared to subscribe to 179 Class A Shares, 179 Class B Shares, 179 Class C Shares, 179 Class D Shares, 179 Class E Shares, 179 Class F Shares, and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash in a total amount of EUR 26,850.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the subscriptions and payment by the warrant holder and to allot the new shares accordingly.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

As a result of the above, the shareholdings in the company are as follows:

Williams Investment Pte. Ltd.	983 Class A Shares
	983 Class B Shares
	983 Class C Shares
	983 Class D Shares
	983 Class E Shares
	983 Class F Shares
Partners Group Asia-Pacific 2005, LP	19 Class A Shares
	19 Class B Shares
	19 Class C Shares
	19 Class D Shares
	19 Class E Shares

Credit Suisse Anlagestiftung	19 Class F Shares 6 Class A Shares 6 Class B Shares 6 Class C Shares 6 Class D Shares 6 Class E Shares 6 Class F Shares
Vega Invest (Guernsey) Limited	6 Class A Shares 6 Class B Shares 6 Class C Shares 6 Class D Shares 6 Class E Shares 6 Class F Shares
Vervain Alternative Investment Limited	13 Class A Shares 13 Class B Shares 13 Class C Shares 13 Class D Shares 13 Class E Shares 13 Class F Shares
Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine Fund 2005 LP	128 Class A Shares 128 Class B Shares 128 Class C Shares 128 Class D Shares 128 Class E Shares 128 Class F Shares
Intermediate Investments LLP	179 Class A Shares 179 Class B Shares 179 Class C Shares 179 Class D Shares 179 Class E Shares 179 Class F Shares
Cayman CE Holdings Limited	2.847 Class A Shares 2.847 Class B Shares 2.847 Class C Shares 2.847 Class D Shares 2.847 Class E Shares 2.847 Class F Shares
D Y Holdings Co., Ltd	941 Class A Shares 941 Class B Shares 941 Class C Shares 941 Class D Shares 941 Class E Shares 941 Class F Shares
Affinity Asia Pacific Fund II Gmbh & Co., K.G.	154 Class A Shares 154 Class B Shares 154 Class C Shares 154 Class D Shares 154 Class E Shares 154 Class F Shares
Seletar Fund Investments Pte. Ltd	235 Class A Shares 235 Class B Shares 235 Class C Shares 235 Class D Shares 235 Class E Shares 235 Class F Shares

Mr Hyun-Seok Sun	529 Class A Shares 529 Class B Shares 529 Class C Shares 529 Class D Shares 529 Class E Shares 529 Class F Shares
Mrs Soo-Yeun Sun	353 Class A Shares 353 Class B Shares 353 Class C Shares 353 Class D Shares 353 Class E Shares 353 Class F Shares
TOTAL	<hr/> 38.358 Shares

It results that the amount of 76.650 is at the disposal of the company, proof of such payments has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the General Meeting of shareholders resolved to amend article 5.1 of the articles of association to read as follows:

" **Art. 5.1.** The share capital of the Company is set at EUR 958,950 (nine hundred fifty eight thousand nine hundred fifty euros) divided into 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class A Shares, 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class B Shares, 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class C Shares, 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class D Shares, 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class E Shares and 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class F Shares, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, all of which are fully paid up."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand five hundred euros (2,500.- EUR)

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- CAYMAN CE HOLDINGS LIMITED, une société valablement constituée et existant sous les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro 143.999,

- D Y HOLDINGS CO., LTD., une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Corée, ayant son siège social au 55-30 Oryoo-dong, Kuro-gu, Seoul, Corée, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Corée sous le numéro 124311-0001795,

- AFFINITY ASIA PACIFIC FUND II, GmbH & CO., K.G, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de l'Allemagne, ayant son siège social au Kardinal-Faulhaber Str. 10, 80333 Munich, Allemagne,

- SELETAR FUND INVESTMENTS PTE. LTD., une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Singapour, ayant son siège social au 60B, Orchard Road, # 06-18 Tower 2, The Atrium @ Orchard, Singapour 238891,

- WILLIAMS INVESTMENT PTE. LTD., une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Singapour, ayant son siège social au 168 Robinson Road, # 37-01, Capital Tower, Singapour 068912,

- Monsieur Hyun-Seok SUN ayant son adresse au G-5605, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Séoul, Corée, et

- Madame Soo-Yeun SUN ayant son adresse au G-6108, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Séoul, Corée.

Tous ici représentés par Maître Catherine GRAFF, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de 7 procurations données respectivement les 24 et 29 janvier 2008.

Les dites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la partie comparante et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées, telles que décrits ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- ils sont les seuls associés actuels de la société "Lux CE S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Gérard Lecuit, en date du 25 février 2005, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 644 en date du 2 juillet 2005, page 30873 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.445, modifiée par un acte notarié en date du 11 mars 2005 et publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 706 en date du 16 juillet 2005, page 33864, modifiée par un acte notarié en date du 25 mars et publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 859 en date du 8 septembre 2005, page 41186, et finalement modifiée par un acte notarié en date du 5 octobre 2005 et publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 199 du 27 janvier 2006, page 9541 (la "Société").

- les associés, représentant la totalité du capital de la société, déclarent que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 76.650 EUR (soixante seize mille six cent cinquante euros) comme résultat de l'exercice de 10.000 (dix mille) warrants par les détenteurs de warrants pour le porter de son montant actuel de 882.300 EUR (huit cent quatre vingt deux mille trois cents euros) divisé en 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales de Classe A, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales de Classe B, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales de Classe C, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales de Classe D, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales dans la Classe E, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales de Classe F, d'une valeur nominale de 25 (vingt cinq euros) chacune à 958.950 EUR (neuf cent cinquante huit mille neuf cent cinquante euros) par la création et l'émission de 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe A, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe B, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe C, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe D, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe E, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe F ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes;

2. Renonciation des associés de leur droit préférentiel de souscription en concordance avec l'article 34.2 (a) des statuts de la Société;

3. Souscription, intervention des détenteurs de warrants de la Société et émission des 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe A, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe B, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe C, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe D, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe E, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales de Classe F d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt cinq euros) chacune, par l'exécution de 10.000 (dix mille) warrants comme suit: Williams Investment Pte. Ltd.: 160 parts sociales de Classe A, 160 parts sociales de Classe B, 160 parts sociales de Classe C, 160 parts sociales de Classe D, 160 parts sociales de Classe E, 160 Class F Shares; Partners Group Asia-Pacific 2005, LP: 19 parts sociales de Classe A, 19 parts sociales de Classe B, 19 parts sociales de Classe C, 19 parts sociales de Classe D, 19 parts sociales de Classe E, 19 parts sociales de Classe F; Credit Suisse Anlagestiftung 6 parts sociales de Classe A, 6 parts sociales de Classe B, 6 parts sociales de Classe C, 6 parts sociales de Classe D, 6 parts sociales de Classe E, 6 parts sociales de Classe F; Vega Invest (Guernsey) Limited: 6 parts sociales de Classe A, 6 parts sociales de Classe B, 6 parts sociales de Classe C, 6 parts sociales de Classe D, 6 parts sociales de Classe E, 6 parts sociales de Classe F; Vervain Alternative Investment Limited: 13 parts sociales de Classe A, 13 parts sociales de Classe B, 13 parts sociales de Classe C, 13 parts sociales de Classe D, 13 parts sociales de Classe E, 13 parts sociales de Classe F Shares; Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine 2005 GP Limited pour le compte de Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine Fund 2005 LP: 128 parts sociales de Classe A Shares, 128 parts sociales de Classe B, 128 parts sociales de Classe C, 128 parts sociales de Classe D, 128 parts sociales de Classe E, 128 parts sociales de Classe F; Intermediate Investments LLP: 179 parts sociales de Classe A, 179 parts sociales de Classe B, 179 parts sociales de Classe C, 179 parts sociales de Classe D, 179 parts sociales de Classe E, 179 parts sociales de Classe F;

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation de capital de la Société;

5. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par les associés, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée Générale des Associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 76.650 EUR (soixante seize mille six cent cinquante euros) comme résultat de l'exercice de 10.000 (dix mille) warrants par les détenteurs de warrants pour le porter de son montant actuel de 882.300 EUR (huit cent quatre vingt deux mille trois cents euros) divisé en 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales dans la Classe A, 5.882 (cinq mille

huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales dans la Classe B, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales dans la Classe C, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales dans la Classe D, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales dans la Classe E, 5.882 (cinq mille huit cent quatre vingt deux) nouvelles parts sociales dans la Classe F, d'une valeur nominale de 25 (vingt cinq euros) chacune à 958.950 EUR (neuf cent cinquante huit mille neuf cent cinquante euros) par la création et l'émission de 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales dans la Classe A, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales dans la Classe B, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales dans la Classe C, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales dans la Classe D, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales dans la Classe E, 511 (cinq cent onze) nouvelles parts sociales dans la Classe F ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes, ayant les mêmes droits que les Parts Sociales existantes.

Deuxième résolution

Les associés ont déclaré unanimement avoir renoncé à leur droit préférentiel de souscription en relation avec l'émission des nouvelles Parts Sociales résultant de l'exercice des warrants en concordance avec l'article 34.2 (a) des statuts de la Société.

Troisième résolution

Suite à l'exercice des 10.000 warrants par les détenteurs de warrants, l'Assemblée Générale des Associés a décidé d'émettre 3.066 (trois mille soixante six) nouvelles parts sociales de la Société et d'accepter la souscription à l'augmentation de capital de 76.650 EUR par l'apport des 3.066 nouvelles Parts Sociales par les détenteurs de warrants suivants:

Souscription - Paiement

1. WILLIAMS INVESTMENT PTE. LTD., une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Singapour, ayant son siège social au 168 Robinson Road, # 37-01, Capital Tower, Singapour 068912, ici représentée par Maître Catherine GRAFF, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 janvier 2008.

A déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée à concurrence d'un montant de 24.000 EUR en souscrivant à l'ensemble des 160 nouvelles parts sociales de Classe A, 160 nouvelles parts sociales de Classe B, 160 nouvelles parts sociales de Classe C, 160 nouvelles parts sociales de Classe D, 160 nouvelles parts sociales de Classe E, 160 nouvelles parts sociales de Classe F.

Ensuite, l'Assemblée Générale des associés accepte ladite souscription et la libération par le détenteur des warrants.

2. PARTNERS GROUP Asia - Pacific 2005, LP, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de L'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware DE, 19810, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par Maître Catherine GRAFF prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} février 2008.

A déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée à concurrence d'un montant de 2.850 EUR en souscrivant à l'ensemble des 19 nouvelles parts sociales de Classe A, 19 nouvelles parts sociales de Classe B, 19 nouvelles parts sociales de Classe C, 19 nouvelles parts sociales de Classe D, 19 nouvelles parts sociales de Classe E, 19 nouvelles parts sociales de Classe F.

Ensuite, l'Assemblée Générale des associés accepte ladite souscription et la libération par le détenteur des warrants.

3. CREDIT SUISSE ANLAGESTIFTUNG, une société valablement constituée et existant en vertu du droit suisse, ayant son siège social au Uetlibergstrasse 231, 8070 Zurich, Suisse, ici représentée par Maître Catherine GRAFF prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé le 1^{er} février 2008.

A déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de 900 EUR en souscrivant à l'ensemble des 6 nouvelles parts sociales de Classe A, 6 nouvelles parts sociales de Classe B, 6 nouvelles parts sociales de Classe C, 6 nouvelles parts sociales de Classe D, 6 nouvelles parts sociales de Classe E, 6 nouvelles parts sociales de Classe F.

Ensuite, l'Assemblée Générale des associés a accepté ladite souscription et la libération par le détenteur des warrants.

4. VEGA INVEST (Guernsey) Limited, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social au c/o Partners Group Guernsey Limited, Elizabeth House, Les Ruettes Braye, St Peter Port, Guernesey GY1 1EW, Iles Channel, ici représentée par Maître Catherine GRAFF prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé le 1^{er} février 2008.

A déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée à concurrence d'un montant de 900 EUR en souscrivant à l'ensemble des 6 nouvelles parts sociales de Classe A, 6 nouvelles parts sociales de Classe B, 6 nouvelles parts sociales de Classe C, 6 nouvelles parts sociales de Classe D, 6 nouvelles parts sociales de Classe E, 6 nouvelles parts sociales de Classe F.

Ensuite, l'Assemblée Générale des associés a accepté ladite souscription et la libération par le détenteur des warrants.

5. VERVAIN ALTERNATIVE INVESTMENT LIMITED, une société valablement constituée et existant en vertu du droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 957, Offshore Incorporations Center, Road Town, Tortola, BVI, ici représentée par Maître Catherine GRAFF prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 2 février 2008.

A déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée à concurrence d'un montant de 1.950 EUR en souscrivant à l'ensemble des 13 nouvelles parts sociales de Classe A, 13 nouvelles parts sociales de Classe B, 13 nouvelles parts sociales de Classe C, 13 nouvelles parts sociales de Classe D, 13 nouvelles parts sociales de Classe E, 13 nouvelles parts sociales de Classe F.

Ensuite, l'Assemblée Générale des associés a accepté ladite souscription et la libération par le détenteur des warrants.

6. Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine 2005 GP Limited, agissant au nom de, INTERMEDIATE CAPITAL ASIA Pacific Mezzanine Fund 2005 LP, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Jersey, ayant son siège social Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, JE4 9WG, ici représentée par Maître Catherine GRAFF prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 février 2008.

A déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée à concurrence d'un montant de 19.200 EUR en souscrivant à l'ensemble des 128 nouvelles parts sociales de Classe A, 128 nouvelles parts sociales de Classe B, 128 nouvelles parts sociales de Classe C, 128 nouvelles parts sociales de Classe D, 128 nouvelles parts sociales de Classe E, 128 nouvelles parts sociales de Classe F.

Ensuite, l'Assemblée Générale des associés a accepté ladite souscription et la libération par le détenteur des warrants.

7. INTERMEDIATE INVESTMENTS LLP, une société valablement constituée et existant en vertu du droit du Royaume Uni, ayant son siège social au 20 Old Broad Street, London EC2N 1DP, Royaume Uni, ici représentée par Maître Catherine GRAFF prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 4 février 2008.

A déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de 26.850 EUR en souscrivant à l'ensemble des 179 nouvelles parts sociales de Classe A, 179 nouvelles parts sociales de Classe B, 179 nouvelles parts sociales de Classe C, 179 nouvelles parts sociales de Classe D, 179 nouvelles parts sociales de Classe E, 179 nouvelles parts sociales de Classe F.

Ensuite, l'Assemblée Générale des associés a accepté ladite souscription et la libération par le détenteur des warrants.

Les dites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la partie comparante et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Il résulte ce qui précède que l'actionnariat au sein de la Société est le suivant:

Williams Investment Pte. Ltd.	983 parts sociales Classe A 983 parts sociales Classe B 983 parts sociales Classe C 983 parts sociales Classe D 983 parts sociales Classe E 983 parts sociales Classe F
Partners Group Asia-Pacific 2005, LP	19 parts sociales Classe A 19 parts sociales Classe B 19 parts sociales Classe C 19 parts sociales Classe D 19 parts sociales Classe E 19 parts sociales Classe F
Credit Suisse Anlagestiftung	6 parts sociales Classe A 6 parts sociales Classe B 6 parts sociales Classe C 6 parts sociales Classe D 6 parts sociales Classe E 6 parts sociales Classe F
Vega Invest (Guernsey) Limited	6 parts sociales Classe A 6 parts sociales Classe B 6 parts sociales Classe C 6 parts sociales Classe D 6 parts sociales Classe E 6 parts sociales Classe F
Vervain Alternative Investments Limited	13 parts sociales Classe A 13 parts sociales Classe B 13 parts sociales Classe C 13 parts sociales Classe D 13 parts sociales Classe E 13 parts sociales Classe F
Intermediate Capital Asia Pacific Mezzanine Fund 2005 LP	128 parts sociales Classe A

	128 parts sociales Classe B
	128 parts sociales Classe C
	128 parts sociales Classe D
	128 parts sociales Classe E
	128 parts sociales Classe F
Intermediate Investments LLP	179 parts sociales Classe A
	179 parts sociales Classe B
	179 parts sociales Classe C
	179 parts sociales Classe D
	179 parts sociales Classe E
	179 parts sociales Classe F
Cayman CE Holdings Limited	2.847 parts sociales Classe A
	2.847 parts sociales Classe B
	2.847 parts sociales Classe C
	2.847 parts sociales Classe D
	2.847 parts sociales Classe E
	2.847 parts sociales Classe F
D Y Holdings Co., Ltd	941 parts sociales Classe A
	941 parts sociales Classe B
	941 parts sociales Classe C
	941 parts sociales Classe D
	941 parts sociales Classe E
	941 parts sociales Classe F
Affinity Asia Pacific Fund II Gmbh & Co., K.G.	154 parts sociales Classe A
	154 parts sociales Classe B
	154 parts sociales Classe C
	154 parts sociales Classe D
	154 parts sociales Classe E
	154 parts sociales Classe F
Seletar Fund Investments Pte. Ltd	235 parts sociales Classe A
	235 parts sociales Classe B
	235 parts sociales Classe C
	235 parts sociales Classe D
	235 parts sociales Classe E
	235 parts sociales Classe F
Mr Hyun-Seok Sun	529 parts sociales Classe A
	529 parts sociales Classe B
	529 parts sociales Classe C
	529 parts sociales Classe D
	529 parts sociales Classe E
	529 parts sociales Classe F
Mrs Soo-Yeun Sun	353 parts sociales Classe A
	353 parts sociales Classe B
	353 parts sociales Classe C
	353 parts sociales Classe D
	353 parts sociales Classe E
	353 parts sociales Classe F
TOTAL	<u>38.358 parts sociales</u>

Il résulte que le montant de 76.650 EUR (soixante seize mille six cent cinquante euros) est à la disposition de la Société.
Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentaire.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent et l'apport ayant été pleinement effectué, les associés ont décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à 958.950 EUR (neuf cent cinquante huit mille neuf cent cinquante euros) divisé en 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe A, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe B, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe C, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe D, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe E, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe F, d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt cinq euros) chacune, entièrement libérées."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de cette augmentation de capital est évalué à environ 2.500 EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: C. GRAFF, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 février 2008, LAC/2008/5828. — Reçu trois cent quatre-vingt-trois euros vingt-cinq cents (EUR 383,25).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008040831/220/523.

(080043860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Lux CE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 799.125,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.445.

In the year two thousand and eight, on the fifth day of February.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- CAYMAN CE HOLDINGS LIMITED, a company governed by the laws of the Cayman Islands, with registered office at Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, Gorge Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered with the companies register of the Cayman Islands under number B 143.999,
- D Y HOLDINGS CO., LTD., a company governed by the laws of Korea, with principal office at 55-30 Oryoo-dong, Kuro-gu, Seoul, Korea, registered with the companies register of Korea under number 124311-0001795,
- AFFINITY ASIA PACIFIC FUND II, GmbH & CO., K.G, a limited partnership organized and existing under the laws of Germany, with its principal place of business at Kardinal-Faulhaber Str. 10, 80333 Munich, Germany,
- SELETAR FUND INVESTMENTS PTE. LTD., a company organized and existing under the laws of Singapore, with its registered office at 60B, Orchard Road, ߝ 06-18 Tower 2, The Atrium @ Orchard, Singapore 238891,
- WILLIAMS INVESTMENT PTE. LTD., a company organized and existing under the laws of Singapore, with its registered office at 168 Robinson Road, # 37-01, Capital Tower, Singapore 068912,
- Mr Hyun-Seok SUN whose address is G-5605, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Seoul, Korea,
- Mrs Soo-Yeun SUN whose address is G-6108, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Seoul, Korea,
- PARTNERS GROUP Asia-Pacific 2005, LP, a limited partnership established in Delaware, USA, whose registered office is c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware DE 19801, United States,
- CREDIT SUISSE ANLAGESTIFTUNG, an investment foundation established and registered in Switzerland whose registered office is at Uetlibergstrasse 231, 8070 Zurich, Switzerland,
- VEGA INVEST (Guernsey) Limited, established under the laws of Guernsey, Channel Islands and having its registered office at Tudor House, Le Bordinge, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD, Channel Islands,
- VERVAIN ALTERNATIVE INVESTMENT LIMITED, a company organized and existing under the laws of British Virgin Islands, with its registered office at P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

- INTERMEDIATE CAPITAL ASIA Pacific Mezzanine Fund 2005 GP Limited, acting on behalf of INTERMEDIATE CAPITAL ASIA PACIFIC MEZZANINE FUND 2005 LP, a limited partnership established under the laws of Jersey and having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, JE4 9WG, and

- INTERMEDIATE INVESTMENTS LLP, a limited liability partnership established in England and Wales and having its registered office at 20 Old Broad Street, London EC2N 1DP.

All here represented by M^e Catherine Graff, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of thirteen (13) proxies given respectively on 24 January and 29 January 2008, according to the case.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the sole actual shareholders of "Lux CE S.à.r.l.", a private limited liability company, (société à responsabilité limitée) having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed of M^e Gérard Lecuit, notary, enacted on 25 February 2005, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 644 of 2 July 2005, page 30.873 and seq. and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under the number B 106.445, amended by a notarial deed enacted on 11 March 2005 published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 706 of 16 July 2005, page 33864 and seq., amended by a notarial deed on 25 March and published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 859 of 8 September 2005, page 41186 and seq., and finally amended by a notarial deed dated 5 October 2005 and published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 199 of 27 January 2006, page 9541 and seq. and lastly amended by a notarial deed of M^e Gérard Lecuit, on 5 February 2008 not yet published (the "Company").

- that the shareholders, representing the whole capital of the Company, declared that the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiver by the shareholders of the prior notice in writing of the redemption of Class A Shares provided for by article 8.3. of the articles of association of the Company;

2. Redemption and cancellation of 6.393 (six thousand three hundred ninety three) Class A Shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, constituting all the Class A Shares, in accordance with article 8 of the articles of association of the Company;

3. Decrease of the share capital of the Company by an amount of EUR 159,825 (one hundred fifty nine thousand eight hundred twenty five euros) so as to reduce it from its current amount of EUR 958,950 (nine hundred fifty eight thousand nine hundred fifty euros) to EUR 799,125 (seven hundred ninety nine thousand one hundred twenty five euros);

4. Approval of the allocation of the redemption price per shareholder, as determined by the Company, on a non pro rata basis, subject to unanimous consent of the shareholders (the "Redemption Price Per Shareholder");

5. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the decrease of the share capital; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the existing shareholders the following resolutions have been taken unanimously:

First resolution

All the shareholders declare to waive their right to receive a 25 days Company Redemption Notice in accordance with article 8.3 of the articles of association of the Company, so that the Company is duly authorized to redeem and cancel all the Class A Shares and the shareholders of the Company hereby recognize that they have been validly informed on the type and number of shares to be redeemed.

Second resolution

The General Meeting of shareholders resolved to redeem all the 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class A Shares, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, followed by the immediate cancellation of all the 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class A Shares.

There shall be paid in consideration of the redemption of all the Class A shares a total amount of USD 1,487,517,955.52. In accordance with article 8.5 of the articles of association of the Company, this amount (i) shall not be less than the aggregate of the nominal value of the said Shares and the amount of any dividends or distributions which have been declared or have accrued in respect of such Shares but have not been paid and (ii) shall be limited to and made by using sums available for distribution. In accordance with article 8.5 of the articles of association of the Company, this amount will not be, for the purposes of the present redemption, allocated on a prorata basis.

Third resolution

Further to the redemption of all the Class A Shares and the subsequent cancellation of the said Shares, the General Meeting of shareholders resolved to decrease the share capital of the Company accordingly by an amount of EUR 159,825

(one hundred fifty nine thousand eight hundred twenty five euros) so as to reduce it from its current amount of EUR 958,950 (nine hundred fifty eight thousand nine hundred fifty euros) to EUR 799,125 (seven hundred ninety nine thousand one hundred twenty five euros).

Fourth resolution

The shareholders, represented as stated here above, declare that the Redemption Price Per Shareholder shall be paid on a non prorata basis, in accordance with the unanimous consent of the shareholders and as determined in the document approved by the Company which will remain attached to the present deed for purpose of the registration.

The shareholders, represented as stated here above, declare that repayment may only take place after any claims held by any creditors against the Company have been fully reimbursed or duly accounted for.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolution and the decrease having been fully carried out, the current shareholders resolved to amend article 5.1 of the articles of association to read as follows:

" **Art. 5.1.** the share capital of the Company is set at EUR 799,125 (seven hundred ninety nine thousand one hundred twenty five euros) divided into 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class B Shares, 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class C Shares, 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class D Shares, 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class E Shares and 6,393 (six thousand three hundred ninety three) Class F Shares, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five euros) each, all of which are fully paid up".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand five hundred euro (2,500.- EUR).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- CAYMAN CE HOLDINGS LIMITED, une société valablement constituée et existant en vertu du droit des Iles Cayman, ayant son siège social au Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro 143.999,
- D Y HOLDINGS CO., LTD., une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Corée, ayant son siège social au 55-30 Oryoo-dong, Kuro-gu, Seoul, Corée, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Corée sous le numéro 124311-0001795,
- AFFINITY ASIA PACIFIC FUND II, GmbH & CO., K.G, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de l'Allemagne, ayant son siège social au Kardinal-Faulhaber Str. 10, 80333 Munich, Allemagne,
- SELETAR FUND INVESTMENTS PTE. LTD., une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Singapour, ayant son siège social au 60B, Orchard Road, # 06-18 Tower 2, The Atrium @ Orchard, Singapour 238891,
- WILLIAMS INVESTMENT PTE. LTD., une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Singapour, ayant son siège social au 168 Robinson Road, # 37-01, Capital Tower, Singapour 068912,
- Monsieur Hyun-Seok SUN ayant son adresse au G-5605, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Séoul, Corée,
- Madame Soo-Yeun SUN ayant son adresse au G-6108, Tower Palace, KOR- Dogok-Dong Gangnan-gu, Séoul, Corée,
- PARTNERS GROUP Asia-Pacific 2005, LP, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de L'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware DE, 19810, Etats-Unis d'Amérique,
- CREDIT SUISSE ANLAGESTIFTUNG, une fondation valablement constituée et existant en vertu du droit suisse, ayant son siège social au Uetlibergstrasse 231, 8070 Zurich, Suisse,
- VEGA INVEST (Guernsey) Limited, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD, Iles Channel,

- VERVAIN ALTERNATIVE INVESTMENT LIMITED, une société valablement constituée et ayant une existence légale en vertu du droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

- INTERMEDIATE CAPITAL ASIA Pacific Mezzanine Fund 2005 LP, une société valablement constituée et existant en vertu du droit de Jersey, ayant son siège social Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, JE4 9WG1, et

- INTERMEDIATE INVESTMENTS LLP, une société valablement constituée et ayant une existence légale en vertu du droit du Royaume Uni, ayant son siège social au 20 Old Broad Street, London EC2N 1DP, Royaume Uni.

Tous ici représentés par Maître Catherine GRAFF, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de 13 procurations données respectivement les 24 et 29 janvier 2008.

Les dites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la partie comparante et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées, telles que décrits ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- ils sont les seuls associés actuels de la société "Lux CE S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Gérard Lecuit, en date du 25 février 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 644 en date du 2 juillet 2005, page 30873 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.445, modifiée par un acte notarié en date du 11 mars 2005 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 706 en date du 16 juillet 2005, page 33864, modifiée par un acte notarié en date du 25 mars et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 859 en date du 8 septembre 2005, page 41186, modifiée par un acte notarié en date du 5 octobre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 199 du 27 janvier 2006, page 9541 et finalement modifiée par un acte notarié de Maître Gérard Lecuit du 5 février 2008 en cours de publication (la "Société").

- les associés, représentant la totalité du capital de la société, déclarent que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation par les associés à la convocation écrite préalable au rachat des Parts Sociales de Classe A en vertu de l'article 8.3 des statuts de la Société;

2. Rachat et annulation des 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) Parts Sociales de Classe A ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, constituant la totalité des parts sociales de Classe A, conformément à l'article 8 des Statuts de la Société;

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de EUR 159,825 (cent cinquante neuf mille huit cent vingt-cinq euros) pour le réduire de son montant actuel de EUR 958,950 (neuf cent cinquante huit mille neuf cent cinquante euros) to EUR 799,125 (sept cent quatre vingt dix neuf mille sept cent vingt cinq euros);

4. Approbation de la distribution du prix de rachat par les associés, tel que déterminé par la Société sur une base non proportionnelle suivant accord unanime des détenteurs de parts sociales (le "prix de Rachat Par Détenteur de parts sociales");

5. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société en vue de refléter la réduction du capital social; et

6. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par les associés, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Tous les associés déclarent avoir renoncé à leur droit de recevoir une Convocation de Rachat de la Société de 25 jours conformément à l'article 8.3 des statuts de la Société, de sorte que la Société est valablement autorisée à racheter et annuler toutes les Parts Sociales de Classe A et que les associés de la Société reconnaissent expressément avoir été valablement informés de la classe et du nombre de parts sociales à rachetées.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale des associés a décidé de racheter la totalité des 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) Parts Sociales de Classe A ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, suivie de l'annulation immédiate des 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) Parts Sociales de Classe A.

Il sera versé en considération du rachat de l'ensemble des Parts Sociales de Classe A un montant total de USD 1.487.517.955,52. Conformément à l'article 8.5 des statuts de la Société, le montant ne sera (i) pas inférieur au total de la valeur nominale de ces Parts Sociales et du montant de tout dividende ou distribution ayant été déclaré ou s'étant accumulé à l'égard de ces Parts Sociales mais n'ayant pas été payé et (ii) soit limité à et effectué en utilisant des sommes disponibles à la distribution. Conformément à l'article 8.5 des statuts de la Société, ce montant ne sera pas, pour les besoins du présent rachat, alloué sur une base proportionnelle.

Troisième résolution

Suite au rachat de l'ensemble des Parts Sociales de Classe A et l'annulation subséquente desdites Parts Sociales, l'Assemblée Générale des associés a décidé de réduire le capital social de la Société en conséquence d'un montant de EUR 159.825 (cent cinquante neuf mille huit cent vingt-cinq euros) pour le réduire de son montant actuel de EUR 958.950 (neuf cent cinquante huit mille neuf cent cinquante euros) à EUR 799.125 (sept cent quatre vingt dix neuf mille cent vingt-cinq euros).

Quatrième résolution

Les associés représentés tels que mentionnés ci-dessus déclarent que le Prix de Rachat par Actionnaire est alloué, sur une base non proportionnelle, suivant l'accord unanime des associés de la Société et suivant un document approuvé par la Société, lequel restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les associés, représentés, tels que décrits ci-dessus déclarent que le paiement s'effectuera après que le paiement de toutes les créances détenues par les créanciers de la société aient été dûment effectué ou comptabilisé.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les associés ont décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 799.125 (sept cent quatre vingt dix neuf mille cent vingt-cinq euros), divisé en 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe B, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe C, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe D, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe E, 6.393 (six mille trois cent quatre vingt treize) parts sociales de Classe F, d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt cinq euros) chacune, entièrement libérées."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de cette augmentation de capital est évalué à environ 2.500 EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: C. GRAFF, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 février 2008, LAC/2008/6399. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008040832/220/233.

(080043900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Bluewater Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 79.790.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 12 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n^o 588 du 31 juillet 2001, et modifiée pour la dernière fois par-devant M^e André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n^o 189 du 21 février 2003.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLUEWATER INVESTMENT

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008040983/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05394. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Toni Lazzara S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niedercorn, 1-7, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 21.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008040619/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05410. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Staëbiert S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R.C.S. Luxembourg B 53.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008040605/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05419. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Mistral s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 41, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 18.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008040611/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05417. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Lebillon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 90.294.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliaire

Signature

Référence de publication: 2008041003/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03974. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Syncordis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 10, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 105.331.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SYNCORDIS SA
Signature

Référence de publication: 2008041004/3222/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO04003. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Secured Products Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 122.531.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/02/08.

Pour Secured Products Holdings S.à r.l. (en liquidation)
Signature

Référence de publication: 2008041006/1081/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN06009. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Le Bourgeon SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 49.296.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041015/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05786. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Lebillon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 90.294.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

STRATEGO TRUST S.A.
Domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2008041002/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03975. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Endurance Real Estate Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38-40, rue Pafebrüch.
R.C.S. Luxembourg B 105.344.

Les comptes annuels et consolidés au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008041007/1273/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04702. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

HBI Niedergurig, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 117.547.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041013/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05589. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

FO DBH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4772 Pétange, 41B, rue de la Piscine.
R.C.S. Luxembourg B 81.822.

Le bilan au 30.04.2005 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/3/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041019/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03894. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Maroldt Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck.
R.C.S. Luxembourg B 41.849.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.03.2008.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A. Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008041011/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07930. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Labon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 114.944.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/03/08.

Signature.

Référence de publication: 2008041016/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05259. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

FO DBH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4772 Pétange, 41B, rue de la Piscine.

R.C.S. Luxembourg B 81.822.

—
Le bilan au 30.04.2004 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/3/08.

Signature.

Référence de publication: 2008041020/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03901. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Moise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 44.203.

—
Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliaire

Signature

Référence de publication: 2008041000/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03970. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Internet Business & Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 72.097.

—
Le bilan au 31.12.2006 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/3/08.

Signature.

Référence de publication: 2008041022/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03907. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Metatron Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.135.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Pour METATRON HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008041023/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04669. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

3M Management Consultant and Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 116.674.

Le bilan au 31 décembre 2006 et annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/3/08.

Signature.

Référence de publication: 2008041021/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03908. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Eosfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 65.730.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008040999/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03976. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Finepar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 61.143.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008041001/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03915. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

FO DBH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4772 Pétange, 41B, rue de la Piscine.

R.C.S. Luxembourg B 81.822.

Le bilan au 31.12.2005 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/3/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008041018/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03896. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Opengate Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 118.449.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/03/08.

Signature.

Référence de publication: 2008041017/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05256. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Metatron Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.135.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Pour METATRON HOLDING S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008041024/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04666. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Metatron Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.135.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.
Pour METATRON HOLDING S.A.
Signature

Référence de publication: 2008041025/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04663. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Metatron Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 70.135.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.
Pour METATRON HOLDING S.A.
Signature

Référence de publication: 2008041026/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04657. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Metatron Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 70.135.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.
Pour METATRON HOLDING S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008041027/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04662. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

HBI Lux Propco A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 117.550.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2008.
Référence de publication: 2008041014/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2008, réf. LSO-CO05586. - Reçu 16,0 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Badis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 109.490.

Le bilan au 30.06.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Référence de publication: 2008041032/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04776. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Campifranc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 57.335.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008041033/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04777. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Double Eagle Capt Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 98.560.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041036/1023/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04780. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Eosfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 65.730.

Les comptes annuels au 31.12.2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008040998/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03977. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Aloxe Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.517.

Le bilan au 30.09.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008041031/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04775. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Capital Evo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.627.

Le bilan au 30.09.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008041034/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04778. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Corton Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.497.

Le bilan au 30.09.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008041035/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04779. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Citra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 79.127.

Les comptes annuels et Rapport du Commissaire au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008041056/1789/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2008, réf. LSO-CO02560. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Barbat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 78.170.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

Pour BARBAT SA

Signature

Référence de publication: 2008041053/1058/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03336. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

COREdART S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3564 Dudelange, 39, rue Schortgen.

R.C.S. Luxembourg B 57.427.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

Pour COREdART SARL

Signature

Référence de publication: 2008041054/1058/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Mando (Luxembourg) Holdings I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 99.534.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2008041055/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04537. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Tizkor Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 56.424.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-neuf février.

Par-devant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Albert AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société BACELIS HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social à PO Box 3175 Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

en vertu d'un pouvoir général daté du 26 novembre 1998.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société TIZKOR INVESTMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, rue Aldringen, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné alors de résidence à Hesperange en date du 5 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 634 du 6 décembre 1996 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte d'assemblée générale des actionnaires sous seing privé contenant conversion du capital social en euro en date du 6 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1502 du 17 octobre 2002;

- que le capital social de la société TIZKOR INVESTMENT S.A., précitée, s'élève actuellement à TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS SOIXANTE-NEUF CENTS (30.986,69 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale;

- que BACELIS HOLDINGS LIMITED, précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les actions de la société TIZKOR INVESTMENT S.A.;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société TIZKOR INVESTMENT S.A. et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 31 décembre 2007, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné.

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;
- l'actionnaire unique est investie de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé;
- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société.
- Il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions;
- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2008, LAC/2008/7494. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008041268/220/52.

(080044514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Double Eagle Capt Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 98.560.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008041037/1023/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04781. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Plastichem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 47.457.

Constituée par-devant M^e Marc ELTER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 avril 1994, acte publié au Mémorial C no 329 du 8 septembre 1994. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 28 décembre 2001, acte publié au Mémorial C no 891 du 12 juin 2002.

44240

Modification

Le bilan au 31 décembre 2006 a été enregistré à Luxembourg le 8 juin 2007 auprès de l'administration de l'enregistrement sous la référence: LSO CF/02446, et a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2007 sous la référence L070073473.04.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Le bilan rectifié au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PLASTICHEM S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008040986/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05391. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

BCD Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 62.558.

—

Constituée par-devant Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 24 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n ° 249 du 16 avril 1998.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BCD TECHNOLOGY S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008040985/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05392. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Esofac Luxembourg S.A., Société d'Etudes Sociales, Financières et Actuarielles, Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 18.086.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2007

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Roland FRISING, demeurant 44, rue d'Olingen à L-6914 ROODT/SYRE, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Monsieur André WILWERT, demeurant 59, boulevard Napoléon 1er à L-2210 LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008041252/506/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03530. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Caine Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 137.173.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the seventh March.

Before Us, Maître Martine Decker, notary, residing in Hesperange.

There appeared:

Lindgren Finance Corp., with registered address at Akara Bldg., 24 de Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, BVI, with registered number 1462637,

here represented by Mrs. Maria Estebanez, legal counsel, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal given on February 1st, 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy-holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) (hereafter the «Company»), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

The Company is initially composed of one single Partner, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several Partners, but not exceeding forty (40) Partners, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations.

The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities.

The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

The Company may specifically provide direct or indirect financing and/or financial services, as well as administrative assistance ancillary thereto to its subsidiaries or companies in which itself or its parent company has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name "Caine Finance".

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, shares

Art. 6. Subscribed capital. The share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.- (one Euro) each, all of which are fully paid up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and reduction of capital. Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single Partner or by a decision of the Partners' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of Partners. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the single Partner or the general meeting of Partners.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The single Partner may transfer freely its shares when the Company is composed of a single Partner. The shares may be transferred freely amongst Partners when the Company is composed of several Partners. The shares may be transferred to non-partners only with the authorisation of the general meeting of Partners representing at least three-quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

Art. 9. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Partner or of one of the Partners.

Chapter III. Manager(s)

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several Managers. If several Managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers. The members of the Board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

The Managers need not to be Partners. The Managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of Partners holding a majority of votes.

Each Manager will be elected by the single Partner or by the Partners' meeting, which will determine their number, and they will hold office until their successors are elected. They are reeligible.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the Manager or the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the Manager, or in case of plurality of Managers, of the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its single Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers. In case the Managers are split in two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Manager or Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its members or not either Shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day management. The Manager or Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several Manager(s) or agent(s) and will, determine the Manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the Board of Managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among Managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two Managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the Managers are present or represented.

A Manager may be represented by another member of the Board of Managers.

The Board of Managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the Managers are split in two categories, at least one Category A Manager and one Category B shall be present or represented.

Any decisions made by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the Board of Managers having participated.

A written decision, signed by all Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the Board of Managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The Manager or Managers assume by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any Manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a Manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such Manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a Manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a Manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the single partner or to the next general meeting of partners.

Chapter IV. Partner(s)

Art. 16. General meeting of partners. If the Company is composed of one single Partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of Partners.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) Partners, the decisions of the Partners may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the partners by registered mail. In this latter case, the Partners are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one single Partner, the Partners may meet in a general meeting of Partners upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, subsidiarily by Partners representing half the corporate capital. The notice sent to the Partners in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the Partners are present or represented at a Partners' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A Partner may act at any meeting of the Partners by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a Partner.

Partners' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Managers, which is final, circumstances of «force majeure» so require.

Art. 17. Powers of the meeting of Partners. Any regularly constituted meeting of Partners of the Company represents the entire body of Partners.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of partners representing at least three-quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by partners representing at least half of the capital.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 20. Adoption of financial statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single Partner or, as the case may be, to the general meeting of Partners for approval.

Each Partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the Partners. However, the Partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the legal reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the Manager or the Board of Managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the Manager or the Board of Managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Chapter VI. Dissolution, liquidation

Art. 23. Dissolution, liquidation. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the Partner(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the whole capital as follows:

	shares
Lindgren Finance Corp	12.500
	<u>12.500</u>

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at EUR 1,740.

Resolution of the partner

The partner resolves to:

1. Appoint the following persons as Managers without Category:

- Mr. Sigthor Sigmarsson, born in Hafnarfjordur (Iceland), born on July 15, 1971, residing professionally at 42, Sigtun, IS-105 Reykjavik, Iceland
- Mr. Jan Rottiers, born in Naples (Italy), on October 31st, 1964, residing professionally at 85-91, route de Thionville, L-2611 Luxembourg.
- Mr. Pierre-Francois Wery, born in Rocourt (Belgium), on October 30th 1965, residing professionally at 65, rue des Romains, L-8041 Strassen.

The duration of the Manager's mandate is unlimited.

2. Fix the address of the Company at 85-91, route de Thionville, L-2611 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le sept mars.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Lindgren Finance Corp, ayant son siège social à Akara Bldg., 24 de Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, BVI, enregistrée sous le numéro 1462637, ici représenté par Madame Maria Estebanez, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée le 1^{er} février 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentées comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

La Société comporte initialement un Associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs Associés, dans la limite de quarante (40) Associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation.

La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

La société pourra plus particulièrement directement ou indirectement donner des financements ou rendre des services financiers et de l'assistance administrative y incidente à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles la Société ou son

actionnaire a un intérêt direct ou indirect, même si cet intérêt est mineur, ou à toute société qui est un actionnaire direct ou indirect de la Société ou à toute société appartenant au groupe de la Société pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Caine Finance»

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, parts sociales

Art. 6. Capital souscrit. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, chaque part étant entièrement libérée.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des Associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des Associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et diminution du capital social. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'Associé unique ou des Associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des Associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'Associé unique ou des Associés.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'Associé unique sont libres, si la Société a un Associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés, si la Société a plusieurs Associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-Associés que moyennant l'agrément des Associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 9. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un Associés. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé unique ou d'un des Associés.

Chapitre III. Gérant(s)

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. Si plusieurs Gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de Gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les Gérants ne doivent pas être Associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par une décision des Associés représentant une majorité des voix.

Chaque Gérant, sera nommé par l'Associé unique ou les Associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant et en cas de pluralité de Gérants, du conseil de gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature de son Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance. Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient Associés ou pas.

Art. 12. Gestion journalière. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs Gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des Gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le Conseil de Gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les Gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux Gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés.

Un Gérant peut en représenter un autre au Conseil.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devra être présent ou représenté.

Toute décision du Conseil de Gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Chaque Gérant et tous les Gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les Gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les Gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les Gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, indemnisation. Le ou les Gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société devra indemniser tout Gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de Gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un Associé ou un créancier e, sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront Gérant, Associés, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur. Associés, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires,

ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou des actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des Associés.

Chapitre IV. Associés(s)

Art. 16. Assemblée générale des Associés. Si la Société comporte un Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des Associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de Gérance aux Associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les Associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un Associé unique, les Associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par des Associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux Associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les Associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout Associés peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être Associés.

Les assemblées générales des Associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil de Gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des Associés régulièrement constituée représente l'ensemble des Associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les Associés représentant la moitié du capital social.

Chapitre V. Année sociale, Répartition

Art. 19. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'Associé unique ou, suivant le cas, des Associés.

Tout Associés peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des Associés.

Le surplus est distribué entre les Associés. Néanmoins, les Associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le Gérant ou par le Conseil de Gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le Gérant ou le Conseil de Gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclara souscrire le capital comme suit:

	parts sociales
Lindgren Finance Corp	12.500
	12.500

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ EUR 1.740,

Décision de l'Associé

L'Associé décide de:

1. Nommer les personnes suivantes en tant que Gérants sans catégorie:

- Monsieur Sigthor Sigmarsson, né à Hafnarfjordur (Islande), le 15 juillet, 1971, demeurant professionnellement à 42, Sigtun, IS-105 Reykjavik, Islande,
- Monsieur Jan Rottiers, né à Naples (Italie), le 31 octobre 1964, demeurant professionnellement au 85-91, route de Thionville, L-2611 Luxembourg,
- Monsieur Pierre-Francois Wery, né à Rocourt (Belgique), le 30 octobre 1965, demeurant professionnellement au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen.

La durée du mandat des Gérants est illimitée.

2. Fixer l'adresse du siège social au 85-91, route de Thionville, L-2611 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Estebanez, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C, le 12 mars 2008, Relation: LAC/2008/10585. — Reçu à 0,50 %: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50.-).

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le mercredi 19 mars 2008.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2008041129/241/501.

(080044449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Mazowe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 71.782.

Par lettre recommandée, j'ai donné ma démission en qualité d'administrateur de la société MAZOWE S.A., 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 janvier 2008.

Marc LIESCH.

Référence de publication: 2008041090/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04628. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

DR Frémiet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 122.053.

CB RICHARD ELLIS INVESTORS SàRL gérant de la Société a transféré son siège social au 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

DR Frémiet S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008041161/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04695. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Easy'O Concept Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 137.172.

STATUTS

L'an deux mille huit, le trois mars.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Ludovic LO PRESTI, expert comptable, né à Verviers (Belgique), le 29 mai 1980, demeurant professionnellement à L-9956 Hachiville, maison 60.

2.- Monsieur Bruno GRILLI, consultant informatique, né à Verviers (Belgique), le 15 mars 1977, demeurant à B-4430 Ans (Belgique), 291/32, rue des Français,

3.- Monsieur Philippe LEDENT, dirigeant d'entreprises, né à Longlier (Belgique), le 18 septembre 1967, demeurant à B-6800 Libramont (Belgique), 28, rue de Rossart.

Les comparants sub 2.- et 3.- ici représentés par Monsieur Ludovic LO PRESTI, préqualifié, en vertu de deux procurations sous seing privées délivrées à Ans (Belgique), le 26 février 2008.

Lesquelles procurations après avoir été paraphées «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Easy'O Concept Sarl».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objets:

- l'achat, la vente, la conception, la maintenance de logiciel et matériel informatique,
- la gestion de droits intellectuels pour son propre compte et le compte de tiers (brevets, licences),
- l'agence de communication, la conception graphique sur tout support publicitaire,
- les prestations administratives, le classement et l'archivage de données,
- la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, et pourra accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille six cents euros (12.600.- EUR), divisé en cent vingt-six (126) parts sociales de cent euros (100.- EUR) chacune, réparties comme suit:

	Parts
1.- Monsieur Ludovic LO PRESTI, préqualifié, quarante-deux parts	42
2.- Monsieur Bruno GRILLI, préqualifié, quarante-deux parts	42
3.- Monsieur Philippe LEDENT, préqualifié, quarante-deux parts	42
Total des parts: cent vingt-six parts	126

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille six cents euros (12.600.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées ou transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan et la moyenne du CA réalisé les trois années précédentes serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 890,- €.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, présents ou représentés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est fixée à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

2.- Sont nommés pour une durée indéterminée:

- gérant technique: Monsieur Ludovic LO PRESTI, préqualifié;

- gérants administratifs: Messieurs Ludovic LO PRESTI et Bruno GRILLI, préqualifié.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparant, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, états et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Lo Presti, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 mars 2008, Relation: LAC/2008/9583. — Reçu à 0,50 %: soixante-trois euros (€ 63.-).

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le mercredi 19 mars 2008.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2008041127/241/119.

(080044432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

CB Richard Ellis Investors DR Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 496.875,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 106.417.

CB RICHARD ELLIS INVESTORS SàRL, gérant de la Société, a transféré son siège social au 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

CB Richard Ellis Investors DR Co-Invest S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008041168/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04700. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

RP Hodu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 137.193.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le onze mars.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ROUND POINT S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen (R.C.S. Luxembourg B 81.449)

ici représentée par Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 28 février 2008, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Sièges social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «RP HODU S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par MILLE (1.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, une assemblée générale sera convoquée pour procéder à son remplacement.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'Administrateur Unique, tous ces pouvoirs seront réservés à cet Administrateur Unique.

Art. 9. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de trois Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 12. La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant aux moins dix pour cent du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mai à 9.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, représentée comme mentionnée ci-avant, déclare souscrire les mille (1.000) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

44256

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (1.500.-EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et agissant en tant qu'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

a) Madame Joëlle MAMANE, administrateur de société, née à Fès (Maroc), le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

b) Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de société, née à Fès (Maroc), le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

c) Monsieur Gil EREZ, administrateur de sociétés, né à Tel-Aviv (Israël), le 19 mars 1972, demeurant professionnellement à 66881 Tel-Aviv (Israël), 8, Rotschild Boulevard.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION S. à r.l., ayant son siège social à social «Le Dôme», Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 67.501.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2013.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-L. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mars 2008, LAC/2008/10524. — Reçu à 0,5%: cent cinquante-cinq euros (€ 155.-).

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008041120/220/182.

(080044762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

LaSalle Asia Opportunity II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.880.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 22 février 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr Laurent Bélik, démissionnaire, avec effet au 23 février 2008:

- Mme Virginie Vely, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008041111/2570/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05201. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.